Stratégie des SI – Etude de cas EXPERT SA

Le cabinet EXPERT SA est un important cabinet d'expertise comptable d'une grande région de l'ouest de la France. Son chiffre d'affaires pour l'exercice 2007 est d'environ 6 millions d'euros. Il compte, au 1er janvier 2008, quelques 33 collaborateurs dont les quatre associés fondateurs (diplômé en 1994), le directeur du personnel (de formation Master RH en IAE) et le responsable du parc et de la maintenance informatique recruté récemment (de formation Master MIAGE). Le cabinet a été créé en 1996 et est situé depuis l'origine dans un hôtel particulier (propriété de la société) du centre-ville de la capitale régionale.

Sa clientèle est relativement fidèle et composée en majeure partie de petites et moyennes entreprises commerciales locales et régionales. Les collaborateurs de EXPERT SA sont réputés pour leur intégrité et discrétion mais également pour leur nomadisme, c'est-à-dire leur aptitude au travail d'expertise et de révision comptable au sein même de l'entreprise cliente.

L'activité du cabinet, depuis 1996, a connu une augmentation annuelle d'environ 3 % par an. Toutefois, depuis 2004, le taux de croissance s'établit à environ 8 % par an. Cette croissance s'explique à la fois grâce à l'attractivité de la région ouest et à l'implantation de nouvelles activités commerciales, grâce au développement de la demande de missions de conseil et grâce à la notoriété du cabinet et à sa capacité à capter de nouveaux clients, notamment ceux intervenant dans le secteur « hôtelier – restauration ». La clientèle est segmentée de façon à peu près équivalente entre « métiers de bouche », «métiers du tourisme», « métiers de l'hôtellerie » et « autres ».

Les exigences réglementaires sur la traçabilité, l'intégrité et la conformité des documents de contrôle, l'évolution du métier vers le conseil et, enfin, l'obsolescence manifeste de son système d'information nécessite une profonde mutation que les quatre associés dirigeants ont bien l'intention de piloter rapidement. En effet, le système d'information est composé d'applications standards et d'applications « sur-mesure » (pour la gestion de projet, la gestion de clientèle, la paye, la gestion des temps et activités, l'informatique...). Ces applications sont non intégrées, non interopérables et difficilement évolutives. Elles utilisent des bases de données hétérogènes. La vingtaine de postes clients, sous Windows 98 ne bénéficient pas d'une connexion Internet réellement sécurisée.

Influencée par les choix technologiques récents de ses principaux concurrents régionaux et par les informations de consultants sollicités en vue de la modernisation du matériel, la direction opterait a priori pour une solution informatique standard. Cette solution consisterait en l'acquisition et en l'implantation d'une application d'Aide à la Révision Comptable et à l'Audit (ARCA) et imposerait enfin, selon la direction, à tous les collaborateurs l'abandon du « tout papier ». Elle améliorerait de plus selon les consultants, la qualité de la prestation auprès des clients et leur contribution à la performance globale.

Vous terminez actuellement votre stage au sein du cabinet EXPERT SA et vous bénéficiez de la confiance des quatre associés qui apprécient votre efficacité, votre discrétion et votre approche moderne du métier basé tout autant sur le conseil et l'écoute que sur l'expertise. Vous êtes chargé via un contrat de mission de trois mois, de les conseiller sur ce projet ARCA.

Le document que vous remettrez aux quatre dirigeants devra être argumenté de manière détaillée et pourra s'appuyer sur d'éventuels schémas.

Travail à faire :

Première partie : risques et opportunités

1- **Détermination du périmètre du projet** : après avoir défini le SI existant, préciser le périmètre du projet en spécifiant les modalités d'utilisation d'une telle application. Préciser quels sont les enjeux d'un tel projet pour le cabinet.

SI Existant	SI Cible
	0

2- **Risques et opportunités** : préciser les risques pour le cabinet en donnant les impacts organisationnels et stratégiques et en soulignant les éventuels problèmes de compétences et de ressources humaines.

Deuxième partie : les enjeux

- 1- Les enjeux techniques : préciser les enjeux techniques et informatiques, les pré-requis (matériels, réseaux, systèmes d'exploitation...), les solutions envisageables en termes d'architecture et d'outils logiciels.
- 2- **Impact sur les pratiques** : Préciser les caractéristiques des solutions de types progiciels intégrés et leur impact sur les pratiques des collaborateurs.